



Ozoir-la-Ferrière

DIRECTION GÉNÉRALE

AFFICHÉ
LE 05.104.12023.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

LE MARDI 11 AVRIL 2023 A 20 HEURES

ESPACE HORIZON

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal d'installation de nouveaux membres du conseil municipal.
2. Remplacement de conseillers municipaux au sein des commissions municipales.
3. Reprise anticipée des résultats 2023 – budget principal.
4. Reprise anticipée des résultats 2023 – budget annexe assainissement.
5. Reprise anticipée des résultats 2023 – budget annexe RPA.
6. Reprise anticipée des résultats 2023 – budget annexe location de salles et spectacles.
7. Vote du taux d'imposition 2023.
8. Budget primitif 2023 – budget principal.
9. Budget primitif 2023 – budget annexe assainissement.
10. Budget primitif 2023 – budget annexe RPA.
11. Budget primitif 2023 – budget annexe locations de salles et spectacles.
12. Subvention 2023 au Centre communal d'action social (CCAS).
13. Attribution de subventions municipales 2023 aux associations – signatures de conventions (Football Club Ozoir 77, VSOP et cinéma Pierre Brasseur).
14. Réforme et vente de divers matériels municipaux.
15. Construction d'une aire de Fitness et demandes de subvention.
16. Révision libre des attributions de compensation dans le cadre de l'imputation partielle en section d'investissement des charges liées au transfert de la compétence ZAE (CCPB).
17. Création d'un emploi permanent à temps complet de directeur de centre de vacances Port-Blanc.
18. Avenant n°3 à la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.
19. Compte rendu des pouvoirs délégués.

Fait à Ozoir-la-Ferrière le 5 avril 2023

Le Maire,
Jean-François ONETO.

